



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/22756  
2 juillet 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 2 JUILLET 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous signaler que les terribles destructions que les Etats-Unis et leurs alliés ont infligées aux installations civiles et à l'infrastructure de l'Iraq au cours de leurs opérations militaires qui ont duré de la nuit du 16 au 17 janvier 1991 au 28 février 1991 ont révélé clairement le caractère oppresseur des Etats-Unis et le fait que ce pays s'est servi illégalement de la légalité internationale et des décisions du Conseil de sécurité pour détruire un peuple tout entier.

Les Etats-Unis d'Amérique ne se sont pas bornés à larguer 90 000 tonnes de bombes au cours de plus de 100 000 attaques aériennes dirigées contre des villes et des installations iraqiennes. Leurs avions, après la cessation des hostilités, et sous le prétexte d'effectuer des missions de reconnaissance, continuent à survoler intensément l'espace aérien de l'Iraq et à abattre des avions non armés, à détruire des chars et à larguer des forces aéroportées sur les routes à l'intérieur de l'Iraq ainsi qu'à intercepter les hélicoptères iraqiens qui s'acquittent de missions civiles en transportant des fonctionnaires, des personnalités politiques et des délégations d'organismes de secours à l'intérieur de l'Iraq, ce qui est nécessaire puisque les opérations militaires ont détruit ou coupé la majorité des communications terrestres du pays.

Voici les détails de ces actes de provocation :

<u>Date</u>	<u>Détails</u>
8/9 juin	Survol, par une formation de deux avions, des villes de Mosul, Al Qaiyara, Baiji, Arbil et Dahuk à une vitesse de 600 à 850 kilomètres à l'heure et à moyenne altitude, dans un double objectif d'observation et de provocation.
9/10 juin	Vingt sorties, effectuées par 10 formations de deux avions chacune, à une vitesse de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Arbil et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.

- 10/11 juin Quatre sorties, effectuées par deux formations, à 720 kilomètres à l'heure et à moyenne altitude, au-dessus du nord d'Arbil, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 11/12 juin Onze sorties, par cinq formations et une sortie en solo, effectuées à une vitesse de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à moyenne altitude, au-dessus des zones de Mosul, Arbil et Zakho, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 12/13 juin Dix-sept sorties, par sept formations de deux avions et trois sorties en solo, effectuées à une vitesse de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à une altitude de 3 000 à 8 000 mètres, au-dessus des zones de Mosul, Al Amadiyah, Zakho, Rawanduz et Arbil, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 13/14 juin Seize sorties, effectuées par huit formations de deux avions, à une vitesse de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Dahuk et Zakho, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 14/15 juin Cinq sorties, par deux formations et une sortie en solo, effectuées à une vitesse de 720 à 800 kilomètres à l'heure et à moyenne altitude, au-dessus des zones de Mosul et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 16/17 juin Huit sorties, effectuées par quatre formations, à une vitesse de 700 à 800 kilomètres à l'heure et à moyenne et basse altitudes, au-dessus de Dahuk et Mosul, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 17/18 juin Huit sorties, effectuées par quatre formations, à une vitesse de 600 à 720 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Dahuk et Zakho, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 18/19 juin Vingt sorties, effectuées par 10 formations de deux avions, à une vitesse de 720 à 900 kilomètres à l'heure et à moyenne et basse altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Arbil et Zakho, dans un double objectif d'observation et de provocation. Cet objectif a été réalisé à 18 h 55 par le lancement de fusées éclairantes au nord de la zone du barrage de Mosul.

- 19/20 juin Dix sorties, effectuées par cinq formations de deux avions, à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Dahuk et du nord d'Arbil, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 20/21 juin Trois sorties, par une formation de deux avions et une sortie par un avion en solo, effectuées à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Arbil et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 21/22 juin Quatre sorties, effectuées par deux formations, à une vitesse de 600 à 720 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus d'Al Amadiyah et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 23/24 juin Une sortie en solo effectuée à une vitesse de 600 kilomètres à l'heure et à moyenne altitude au-dessus de la région d'Arbil, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 24/25 juin Dix sorties, effectuées par cinq formations de deux avions, à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus d'Arbil et de Mosul, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 25/26 juin Seize sorties, par six formations de deux avions chacune et quatre sorties en solo, effectuées à une vitesse de 700 à 900 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus de Mosul, Arbil, Dahuk et Zakho dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 26/27 juin Quinze sorties, par sept formations de deux avions et une sortie en solo, effectuées à des vitesses de 600 à 800 kilomètres à l'heure et à moyenne et basse altitudes, au-dessus de Mosul, Arbil et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 27/28 juin Cinq sorties, par deux formations de deux avions et une sortie en solo, effectuées à une vitesse de 600 à 700 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus de Mosul, Arbil, Tall Afar et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.
- 28/29 juin Trente-quatre sorties, par 16 formations de deux avions et deux sorties en solo, effectuées à une vitesse de 600 à 750 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 4 500 à 9 000 mètres, au-dessus de Mosul, Arbil et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.

29/30 juin Cinq sorties, par deux formations de deux avions et une sortie en solo, effectuées à une vitesse de 600 à 720 kilomètres à l'heure et à basse et moyenne altitudes, au-dessus des zones de Mosul, Arbil, Tall Afar et Dahuk, dans un double objectif d'observation et de provocation.

30 juin/  
1er juillet 13 sorties, par cinq formations de deux avions et trois sorties en solo, effectuées à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure et à des altitudes de 3 000 à 4 000 mètres, au-dessus des zones de Dahuk, Zakho et Al Amadiyah, dans un double objectif d'observation et de provocation.

En portant ces faits à la connaissance du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des membres du Conseil de sécurité, ainsi qu'à celle de tous les Etats, peuples et organisations, nous exprimons l'espoir que le monde prendra conscience des excès auxquels les Américains se livrent dans l'utilisation injustifiée de la force, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, dans le mépris qu'ils affichent vis-à-vis des sentiments des citoyens de l'Iraq et dans la perturbation qu'ils apportent à leur tranquillité et à leur sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI

-----